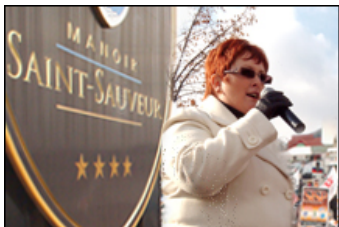


## Une entente avec le gouvernement concernant les infirmières cliniciennes

En décembre 2005, lors de l'adoption du décret tenant lieu de convention collective, il avait été prévu qu'un suivi serait fait quant à la classification des infirmières cliniciennes, dans le but de mesurer l'adéquation entre les fonctions effectuées et celles prévues au libellé de l'emploi. En ce sens, le 6 novembre dernier, la FIQ a signé une entente avec le gouvernement quant à l'évaluation du poste d'infirmière clinicienne. Ces professionnelles en soins, dont le salaire sera dorénavant plus élevé, verront ainsi la valeur de leur formation universitaire et de leurs rôles davantage reconnue.

Ainsi, elles passent du rangement 21 au rangement 22 et bénéficient d'une augmentation salariale de 4,05 %. Au maximum de l'échelle, elles auront un salaire comparable à celui de leurs collègues les mieux rémunérées des autres provinces canadiennes.



## Un Davos de la santé à Saint-Sauveur

La FIQ et les autres organisations membres du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) ont participé, le 5 novembre dernier, à une manifestation devant le Manoir Saint-Sauveur pour dénoncer la tenue à huis clos du *World Health Executive Forum*.

Ce Forum réunissait des centaines de leaders politiques et de grands décideurs de la santé des pays industrialisés, tous promoteurs du privé, afin de discuter des « vrais enjeux de la santé ».

Le SISP estime que cette rencontre sert davantage à convenir de stratégies pour favoriser l'expansion du secteur privé dans les services publics et, ainsi, réaliser des profits sur le dos de la santé des Québécois-e-s.

D'autres actions seront menées dans les semaines à venir afin de freiner les appétits de l'entreprise privée.

*Photos : Jacques Lavallée*



## CHSLD Jacques-Viger : la mobilisation se poursuit

Le 29 octobre dernier, une activité festive a eu lieu sur le site du CHSLD Jacques-Viger. Des groupes sociaux et communautaires, des usagères et des usagers ainsi que diverses personnalités publiques étaient présents.

La mobilisation pour la sauvegarde du CHSLD Jacques-Viger gagne des appuis de plus en plus nombreux. La fermeture de ce Centre est inacceptable et il faut se battre pour ses usagères et usagers ainsi que pour toutes les personnes âgées qui risquent, dans l'avenir, de vivre pareille situation.

Une marche citoyenne aura lieu le mardi 13 novembre prochain.

*Photos : FIQ*



## À l'agenda

**8.11**

Conseil fédéral spécial

**13.11**

Marche citoyenne pour la sauvegarde du CHSLD Jacques-Viger

**4-5-6.12**

Conseil fédéral

## Négociations locales

**Bilan au 2 novembre 2007**

- 93 ententes conclues
- 36 médiations demandées
- 29 négociations en cours